



Séance du comité VS02, 15 mars 2023, 16.00 **Petits animaux Suisse, Industriestrasse 9, 3362 Niederönz**

Présidence : Urs Weiss

Procès-verbal : Sandra Lanz

Présences : Urs Weiss, Stefan Röthlisberger, Sandra Lanz, Peter Iseli, Christian Knuchel, Antonietta Polimeno, Jean-Maurice Tièche

Excusés : Personne

Début : 16:00

Urs Weiss souhaite la bienvenue aux membres du comité pour la séance d'aujourd'hui. Comme tout le monde est arrivé quelques minutes plus tôt, la séance commence un peu plus tôt.

Décision : Le comité est d'accord que Sandra Lanz rédige le procès-verbal.

Décision : Le comité est d'accord avec l'ordre du jour présenté.

1. Protocole / Urs Weiss

1.1 Séance du comité du 11 janvier 2023

Il n'y a pas d'adjonction au procès-verbal.

Décision : Le comité approuve le procès-verbal de la réunion du comité du 11 janvier 2023.

1.2 Séance extraordinaire du comité du 25 janvier 2023

Il n'y a pas d'adjonction au procès-verbal. Le procès-verbal ne sera pas publié, car il s'agissait plutôt d'une réunion.

Décision : Le comité adopte le procès-verbal de la réunion extraordinaire du comité du 25 janvier 2023.

1.3 VOK du 28 janvier 2023

Il n'y a pas d'adjonction au procès-verbal.

Décision : Le comité directeur adopte le procès-verbal de la conférence des comités et des préposés du 28 janvier 2023. Le délai de 30 jours pour la publication n'est pas encore écoulé. Aucune réaction n'a été reçue jusqu'à présent.

1.4 Assemblée extraordinaire des délégués du 28 janvier 2023

Il n'y a pas d'adjonction au procès-verbal.

Décision : Le comité adopte le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des délégués du 28 janvier 2023. Le délai de 30 jours pour la publication n'est pas encore écoulé. Aucune réaction n'a été reçue jusqu'à présent.

1.5 Liste des décisions du comité

La présente liste des décisions du comité est actualisée.

2. Communications / Urs Weiss

2.1 Remerciements

Urs Weiss a reçu une lettre de La Chaux-de-Fonds pour le soutien juridique.

2.2 Informations générales

Le CO de l'assemblée des délégués de l'année dernière a encore eu sa séance de clôture vendredi dernier. S'ils obtiennent à nouveau les locaux, ils seraient prêts à organiser une nouvelle AD.

Nous avons reçu une information préalable du Musée en plein air du Ballenberg, selon laquelle il y aura un nouveau concept d'exposition.

Il existe une nouvelle ordonnance sur la protection des données d'août 2022, qui entrera en vigueur en septembre 2023 et qui exercera également une grande influence sur nos organisations. L'objectif est de fournir des modèles de documents aux sections/clubs et aux divisions et fédérations cantonales.

3. Communications / Sandra Lanz

3.1 Liste des affaires en suspens

La liste des affaires en suspens est discutée.

3.2 Remerciements

Des remerciements ont été reçus pour le matériel publicitaire qui est mis à disposition. Les nouveaux livres de coloriage avec toutes les divisions sont bien accueillis.

3.3 Mutations

Au 31.12.2022, les dissolutions suivantes ont encore été effectuées :

SO Rothenburg
Club des tachetés tricolores Groupe Zürich

De nombreuses démissions et dissolutions sont parvenues au secrétariat de la Fédération après la décision de l'assemblée extraordinaire des délégués. Une démission de Petits animaux Suisse et donc des divisions et fédérations cantonales est possible pour la fin de l'année, conformément aux statuts.

3.4 Cours / FSIP (formation spécifique indépendante d'une profession) / SKN

Des cours relatifs au programme des expositions sont proposés en juillet/août. Les dates seront déterminées en avril avec les intervenantes.

Pour le FSIP, seules trois personnes se sont inscrites à l'ensemble du cours et quelques personnes se sont encore inscrites aux différents modules. En accord avec Urs Weiss, nous avons décidé d'organiser tout de même le FSIP et de faire une publicité spéciale pour les différents modules. Nous avons déjà reçu un courriel de l'OFAG nous informant que la reconnaissance pour ce cours a été renouvelée. La publicité dans les divisions laisse quelque peu à désirer pour ce cours.

Le cours SKN pour les Oiseaux d'agrément de mai doit être reporté au 9 septembre 2023. Peter Schmid donnera ce cours.

4. Communications des divisions

4.1 Oiseaux d'agrément Suisse

Antonietta Polimeno informe sur la POK du début mars. A part cela, il n'y a pas de communication.

4.2 Pigeons de race Suisse

Christian Knuchel informe que la prochaine réunion du comité aura lieu le 3 avril. Le vote consultatif a révélé que la proposition de répartition du produit de la vente de la "Tierwelt" ne doit pas être maintenue. Il y a la possibilité de commander le nouveau vaccin (combinaison paramyxovirus et maladie des jeunes pigeons) auprès de l'OFAG. Pour les expositions, l'obligation de vaccination est en discussion. Dès que des informations concrètes seront disponibles, la division informera en conséquence.

4.3 Volaille de race Suisse

Jean-Maurice Tièche informe que les mesures concernant la grippe aviaire ont été prolongées jusqu'à fin avril. Le contact avec l'OFAG est établi. La prochaine réunion du comité aura lieu la semaine prochaine, la CPP y sera traitée.

4.4 Lapins de race Suisse

Peter Iseli informe que les préparatifs pour l'exposition des lapins mâles à Winterthur sont en cours. Le puçage lors des expositions a bien fonctionné. Avant la livraison, l'éleveur doit vérifier si une puce est présente. On veille à ce que le plus grand nombre possible de cours soient proposés. Couture sur peaux Suisse va probablement quitter Lapins de race Suisse. On cherche des membres pour le comité de Lapins de race Suisse. Les documents relatifs à la réunion de l'Entente Européenne ont été mis en ligne, Urban Hamann et Peter Iseli y participeront. En ce qui concerne le règlement d'indemnisation, le nombre d'animaux sera adapté à la baisse ; lors de la CPP, il a été décidé d'adapter également les honoraires. La question de savoir si les lapins mâles doivent toujours être rangés dans les box avant les lapins femelles a été discutée lors de la CPP. Les participants à la CPP ont clairement rejeté cette modification. Une réunion d'automne pour tous les éleveurs de lapins aura lieu le 9 septembre à Reiden LU.

5. VOK et assemblée extraordinaire des délégués du 28 janvier 2023 / Rétrospective

5.1 Rétrospective

Les discussions ont eu lieu, la majorité a décidé à la fin. Les menaces qui ont été proférées sont plutôt difficiles à situer dans ce contexte. Antonietta a le sentiment que certains n'ont même pas eu le droit de parler. Elle a l'impression qu'il y a eu des accords pour savoir qui avait le droit de parler. Petits animaux Suisse n'a pas connaissance de tels accords. Le temps pour le repas de midi était un peu court, la convivialité n'était pas assez présente avec la collation. Les photos du Petits animaux Magazine étaient un peu inappropriées, car on y voyait souvent la même chose. La salle était bien, simplement un peu froide. Par la suite, quelques discussions ont eu lieu sur Facebook de la part de personnes qui étaient présentes toute la journée et qui étaient restées silencieuses. Le comité a été surpris de constater qu'à la fin, les cotisations des membres ont été acceptées et que la proposition du comité de l'association cantonale de Suisse centrale (Waldstätten) ou celle de Hansruedi Röthlisberger n'ont pas été approuvées. Une commission chargée de faire des propositions pour une future organisation n'a pas été souhaitée par les délégués.

5.2 Remerciements au CO

Le CO recevra une lettre de remerciements dans les prochains jours.

6. Petits animaux Magazine / Urs Weiss & Sandra Lanz

6.1 Mesures publicitaires

La présence aux expositions a été très précieuse pour le Petits animaux Magazine. Actuellement, des mesures publicitaires ciblées sont prises. Sandra Lanz les explique brièvement. Des paquets publicitaires avec le Petits animaux Magazine sont envoyés à toutes les expositions de jeunes animaux annoncées. Avec la direction de la BEA, il a également été possible d'assurer une présence aux corners de presse pendant les dix jours de la BEA.

6.2 Chiffres des abonnements

Après l'envoi des factures en février, il y a eu environ 100 résiliations - pratiquement toujours pour des thèmes liés à la vieillesse. Mais il y a aussi environ 30 nouveaux abonnements par mois.

6.3 Collaboration avec Stämpfli

L'entreprise Stämpfli a fait savoir que le système d'abonnement ne serait plus maintenu à partir de fin 2023. Chez Stämpfli, nous avons travaillé avec le système d'Asmiq. Jusqu'à présent, l'exigence était toujours de travailler avec un entrepreneur général pour le Petits animaux Magazine. Les coûts d'initialisation pour le programme de gestion des adresses étaient assez élevés. Il n'y a pas beaucoup de fournisseurs sur le marché. De plus, il y a quelques défis à relever, par exemple avec les abonnements cadeaux ou la préparation pour la poste, qui doivent être pris en compte lors de l'étude d'un nouveau programme. Voulons-nous à l'avenir également une entreprise générale ou sommes-nous ouverts à ce sujet ? On demande à Stämpfli s'il existe une solution de succession chez Asmiq. Une possibilité serait d'avoir un système d'abonnement indépendant de l'entrepreneur d'impression. La collaboration avec l'entreprise Stämpfli présente également de nombreux avantages, les processus sont bien rodés et fonctionnent bien. Un changement de partenaire générerait également des coûts.

6.4 Sondage auprès des lecteurs

Le Petits animaux Magazine suscite régulièrement des réactions positives. Une enquête scientifique auprès des lecteurs coûte cher et sa valeur informative est plutôt limitée.

Il faut demander leur avis aux personnes présentes lors des assemblées (AD cantonale). On constate que seuls 20% environ des membres sont également abonnés. Les membres actifs lisent presque tous le magazine. Le nombre d'abonnés le confirme également. Le nombre d'abonnés correspond plus ou moins au nombre d'exposant(e)s aux quatre expositions nationales des divisions.

6.5 Communications / événements des divisions

Les dates qui sont connues doivent être publiées dans le Petits animaux Magazine. La CPP de Volailles de race Suisse n'est pas en ligne et rien n'est parvenu jusqu'à présent au secrétariat de la fédération pour le Petits animaux Magazine ou le site Internet. On pourrait joindre les flyers des manifestations des divisions aux commandes du shop, comme le flyer de Lapins de race Suisse pour la réunion d'automne qui est actuellement joint à la commande.

7. Jeunesse / Stefan Röthlisberger

7.1 Exposition de la jeunesse 2024 / accord

Petits animaux Suisse n'a actuellement pas de budget pour la jeunesse et ne peut donc pas payer de contribution par unité d'exposition. Les divisions paient cependant chacune CHF 10.00 et les diplômes ainsi que les prix des vainqueurs. Le secrétariat de la Fédération soutient l'exposition de la jeunesse par des prestations d'aide. En contrepartie, de la publicité doit être faite pour le Petits animaux Magazine.

7.2 Journée des préposés à la jeunesse 24.6.2023, Niederönz

Il n'y a pas de budget pour cette journée. Comme les coûts sont maintenus très bas, la journée sera tout de même organisée.

8. Protection des animaux / Stefan Röthlisberger

8.1 Situation actuelle, travaux de la commission

Les divisions et les fédérations cantonales ainsi que les sections/clubs et les éleveurs/éleveuses peuvent s'adresser à la commission de protection des animaux s'ils ont une quelconque préoccupation. Il existe quelques problèmes, par exemple la mesure de la hauteur dans une cage. La lettre de l'Office vétérinaire cantonal du Valais va également dans ce sens. C'est pourquoi le comité estime qu'il serait judicieux d'organiser avec l'OFAG et l'Association des vétérinaires cantonaux un échange similaire à une exposition modèle.

8.2 Lettre de l'Office vétérinaire cantonal du Valais

Ce point été discuté au précédemment. Il est très inquiétant que certains cantons exigent des choses contraires aux informations techniques (p.ex. des pigeons dans des box à lapins).

8.3 Consultation de l'USP sur l'ordonnance sur l'élevage

Nous pourrions imaginer que des cartes d'évaluation puissent fournir la preuve que l'animal correspond aux idéaux de la race et qu'aucune tare due à la consanguinité n'est visible.

Depuis des siècles, l'élevage de lapins et de volailles ainsi que de pigeons domestiques se fait avec succès sans herd-book.

Décision : Nous allons formuler une requête correspondante à l'USP et l'envoyer.

Urs et Sandra clarifient ce qu'il faudrait pour être reconnu comme organisation d'élevage.

8.4 Règlement EU-2020 / 688

Du point de vue de Pigeons de race Suisse, il n'y a pas de besoin commercial de la part de la Fédération. Ce sujet sera certainement abordé lors de la réunion de l'Entente Européenne.

8.5 Cours "Comment organiser une exposition"

Peter et Urs sont en train de préparer une présentation Powerpoint correspondante.

8.6 Membre de remplacement à la commission de la protection des animaux pour Oiseaux d'agrément Suisse

Comme le défunt Heinz Hochuli était membre de la commission de protection des animaux, nous cherchons un nouveau membre.

9. Finances / Urs Weiss

9.1 Bouclement provisoire 2022 (Annexe)

La discussion porte sur la présente clôture, extrêmement insatisfaisante. Les remboursements pour les bagues/boutons/puces électroniques ont été reçus par les divisions. Certains points des comptes annuels sont discutés en détail. L'introduction du Petits animaux Magazine a entraîné des coûts élevés. Le changement à deux reprises de la rédaction en chef a également pesé sur les comptes annuels. Mais l'année boursière 2022, avec la guerre en Ukraine, a également ébranlé les placements financiers. L'année 2022 a été très difficile dans presque tous les domaines. Les différents postes sont discutés au sein du comité. Mais de nombreuses réflexions ont été intégrées dans les budgets 2023/2024. Le temps de présence au shop/secrétariat de la Fédération est discuté. Lors de l'assemblée extraordinaire des délégués, il est apparu clairement qu'aucun changement n'était souhaité par les membres. Les placements financiers sont tous effectués conformément au règlement de placement.

Décision : Le comité directeur approuve les comptes annuels à l'attention de la révision.

9.2 Révision des comptes annuels 2022

La révision des comptes annuels aura lieu le 30 mars 2023 par la société BDO. Le comité directeur a une responsabilité financière. Christian, Peter et Urs regarderont les comptes en détail le 22 mars à 16 heures. Le reste du comité est invité à y assister également, si le temps le permet.

9.3 Nouveau programme de comptabilité et nouveaux programme pour le shop dès le 1^{er} avril 2023 « Bexio »

Une demande écrite a été déposée. D'une part, le programme coûteux doit être remplacé et, d'autre part, la majorité des écritures doivent être effectuées au secrétariat de la Fédération. De même, le paiement par carte de crédit sera possible dans le shop de Petits

animaux Suisse. Peter Iseli demande si Petits animaux Suisse pourrait éventuellement s'occuper de la comptabilité de Lapins de race Suisse. Des clarifications approfondies sont nécessaires à ce sujet.

Décision : Le comité décide de passer à "Bexio" au 1er avril 2023.

9.4 Cotisations des membres

Les cotisations des membres ont provoqué un grand remue-ménage. Il est bon de réfléchir à l'avenir. Cependant, ce ne sont pas seulement les considérations financières qui devraient être au premier plan, mais l'élevage de petits animaux. Toutes les organisations qui souhaitent fusionner, se dissoudre ou démissionner doivent s'annoncer à temps au secrétariat de la Fédération afin que tout puisse se dérouler le plus simplement possible.

9.5 Comptes annuels de Kleintiere Schweiz AG

Les comptes annuels sont discutés et l'AG a lieu avant la prochaine réunion du comité.

10. AD 10 juin 2023

10.1 État des préparatifs

Les lieux de réunion des associations spécialisées sont connus. Le début des assemblées des délégués des associations spécialisées est prévu à 09.00 heures et celui de Petits animaux Suisse à 14 heures.

10.2 Propositions

10.2.1 Fédération fribourgeoise des éleveurs de petits animaux „regroupement ou fusion“

Le comité a rejeté cette proposition lors de la dernière séance du comité, car elle ne relève pas de la compétence de Petits animaux Suisse. Lors de la VOK, elle a été rejetée par 10 oui contre 18 non lors d'un vote consultatif.

10.2.2 Fédération fribourgeoise des éleveurs de petits animaux „Achat d'une halle“

Le comité a également rejeté cette proposition lors de la dernière séance du comité. Lors de la VOK, elle a été rejetée par 2 oui contre 29 non lors d'un vote consultatif.

10.2.3 Répartition du produit de la vente de La „Tierwelt“- 2,0 millions. CHF

La proposition a été reportée à 2023 lors de l'assemblée des délégués de 2022, à la demande de Lukas Meister. La POK de Pigeons de race Suisse rejette la proposition. Les comités concernés en discuteront.

10.3 Statuts

Lors de l'assemblée extraordinaire des délégués, il y a eu beaucoup de demandes de prise de parole, c'est pourquoi il n'y avait plus de temps pour la discussion des statuts. Christian Knuchel présentera les statuts lors de l'AD 2023 et fera le tour des points à l'ordre du jour. L'ordre des points de l'ordre du jour sera discuté lors de la prochaine réunion du comité. Les statuts seront présentés avant les élections.

10.4 Nomination de membres d'honneur de Petits animaux Suisse

Le titre de membre d'honneur de Petits animaux Suisse doit être décerné à un membre. Peter Iseli parlera avec la fédération cantonale et veille à ce que la personne honorée soit présente à l'AD.

10.5 Date pour la discussion sur la présentation Power Point

Les transparents seront envoyés à temps à tous les membres du comité.

11. Affaires de Petits animaux Suisse

11.1 Retouches des flyers des divisions

Dans la mesure du possible, les flyers doivent également être conçus de manière commerciale. Les flyers seront remis aux associations spécialisées pour consultation jusqu'au 31 mai 2023. Les images ne sont pas encore définitives.

11.2 150e anniversaire de Petits animaux Suisse

A l'aide d'un document de travail, on discute du jubilé "150 ans de Petits animaux Suisse". De manière générale, toutes les expositions avec évaluation doivent être soutenues. On renonce à une brochure anniversaire. Les 25 dernières années seront relatées dans le cadre du Petits animaux Magazine. L'affaire doit être discutée au sein des comités des divisions.

11.3 Personnel / Comité 2023

Les personnes doivent être proposées par l'association cantonale ou par un club suisse. Des entretiens individuels seront menés prochainement.

11.4 Associations spéciales, Avenir (couture sur peaux, pigeons voyageurs?)

Les groupes de couture sur peaux souhaitent en grande majorité rester dans les structures de Petits animaux Suisse. Une séance supplémentaire aura lieu le 4 mai.

Pour les pigeons voyageurs, un sursaut aura lieu lorsque toutes les sections recevront une facture de 250 CHF. Robert Loser a déjà été informé il y a quelque temps de la possibilité d'une association spéciale pour les pigeons voyageurs.

11.5 Heures supplémentaires du personnel, fermeture annuelle du 31.7 au 4.8.2023

A l'Ascension, le pont sera fait et le secrétariat de la Fédération est fermé. La semaine de fermeture annuelle du 31.7 au 4.8.2023 est organisée à titre d'essai. Il n'est pas possible de faire plus à cause du Petits animaux Magazine.

11.6 Demande / accord BEA

Petits animaux Berne-Jura a envoyé une demande de soutien pour la BEA. Nous pouvons volontiers soutenir l'association cantonale avec notre parc d'exposition, des flyers, des affiches, etc. Cependant, l'AD avait décidé de ne plus soutenir de manifestations malgré

des propositions contraires. Petits animaux Berne-Jura publie un numéro spécial du "Monde de la volaille" („Geflügelwelt“) pour financer sa présence à la BEA.

Décision : Le comité rejette la demande de Petits animaux Berne-Jura.

12. Divers / Urs Weiss

12.1 Délégations aux assemblées cantonales des délégués

La liste a été discutée et les délégations ont été attribuées.

Aucune autre intervention des membres du comité n'est demandée.

Fin de la séance : 20.30 heures

Le Président

Protocole

Traduction

Urs Weiss

Sandra Lanz

Jean-Charles Witschi

.